saintmarcellin

#13 – MARS – AVRIL 2023

MAGAZINE

8 UN PATRIMOINE ET DES ESPACES PUBLICS AU SERVICE DES HABITANTS

www.saint-marcellin.fr

RECETTE ANTIGASPI

Une tisane multicolore aux épluchures

Lavez 6 pommes rouges, 6 oranges, 3 mandarines et 6 citrons.
Pelez les pommes et coupez-les en 4. Récupérez les zestes des agrumes. Hachez finement le tout.
Pelez 3 oignons rouges et ne garder que la peau que vous émietterez au-dessus des épluchures. Mélangez du bout des doigts. Facultatif : ajoutez deux bâtons de cannelle broyés. Etalez le tout sur une plaque allant au four et faites déshydrater à 50° ou près du feu de la cheminée jusqu'à ce que tout soit bien sec, après refroidissement conservez le mélange dans un bocal.
Comptez une cuillère à soupe pour 250 ml d'eau bouillante, infusez 10 min.
Si vous voulez nous faire part de vos recettes et autres conseils anti gaspi, vous pouvez les envoyer à:
communication@saint-marcellin.fr

REPAS AU FOYER-RESTAURANT

Depuis le 2 janvier, le foyer-restaurant est ouvert du lundi au vendredi à partir de 12 h. Prendre un repas au foyer-restaurant, c'est la possibilité pour les personnes de plus de 60 ans ou en situation de handicap de partager un repas équilibré, servi à table et un moment convivial. Des animations sont proposées régulièrement.
Tarifs : 5,50 €, 7,50 € ou 9,50 € le repas (en fonction des ressources). Les tarifs sont les mêmes pour le service de portage à domicile.
Réservation au 04 76 38 61 03 – Foyer-restaurant – 2 boulevard Riondel.

UN NOUVEAU SITE INTERNET

Le nouveau site Internet est en ligne depuis fin janvier. Ses principales caractéristiques :

› Une navigation fluide, simple et un design épuré
› Des accès rapides : Portail famille, Accueils périscolaires, Le Diapason, 1/3 lieu numérique, Cinéma Les Méliès, Recrutement mairie
› Des flashs infos : de courtes infos en page d'accueil
› + d'actus en page d'accueil
› Un agenda illustré
› Des zooms sur : avec une carte interactive des bâtiments communaux...
› + de fonctionnalités : le site respecte les règles de protection de données personnelles et le référentiel général d'accessibilité des administrations (RGAA)

INFOS PRATIQUES

MAIRIE
21 place d'Armes
Tél.: 04 76 38 41 61
communication@saint-marcellin.fr

Horaires d'ouverture
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi:
8 h 30 › 12 h/13 h 30 › 17 h

CCAS
Espace Riondel – 2 boulevard Riondel
Tél.: 04 76 38 81 21

Horaires d'ouverture
Lundi, mardi, mercredi et vendredi:
8 h 30 › 12 h/13 h 30 › 17 h
Jeudi : 8 h 30 › 12 h

LA FABRIK des initiatives citoyennes (centre social)
Espace Riondel – 2 boulevard Riondel
Tél.: 04 76 38 81 31

L'ATELIER DE LA FABRIK
11 rue Colombier

MAISON BEAUSOLEIL
33 avenue du Vercors

1/3 LIEU NUMÉRIQUE
52 boulevard du champ de Mars
Tél.: 04 76 36 09 17

LE DIAPASON
11 rue Jean Rony
Tél.: 04 76 38 89 84

FRANCE SERVICES
- Espace Riondel – 2 boulevard Riondel
  Tél.: 04 76 38 81 31
- 2 avenue du Collège
  Tél.: 04 76 38 81 21

SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ
7 rue du Colombier
Tél.: 04 76 38 45 48

MAISON DU DÉPARTEMENT SUD GRÉSIVAUDAN
Avenue Jules David
Tél.: 04 76 36 38 38

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE
1 boulevard du champ de Mars
Tél.: 04 76 38 02 91

CINÉMA LES MÉLIÈS
Boulevard Riondel
Tél.: 04 76 38 03 37

DÉCHÈTERIE
Route de la Croix de May
38160 Saint-Sauveur
Tél.: 04 76 38 66 03

Horaires d'ouverture
Lundi, mercredi et jeudi:
9 h › 12 h/13 h 30 › 18 h
Samedi : 9 h › 18 h

saintmarcellin
#13 MARS – AVRIL 2023
Magazine de la ville de Saint-Marcellin

www.saint-marcellin.fr

Directeur de la publication: Raphaël Mocellin • **Rédactrice en chef :** Valérie Treilleford • **Conception :** New Deal • **Mise en page :** Ana Cerqueira-Monteiro • **Crédit photos:** service communication, Stock Adobe, Droits réservés – Virginie Laurencin – Bab Assalam • **Impression:** Imprimerie Notre Dame – 80 rue Vaucanson – ZA Pré Millet – 38330 Montbonnot • ISSN 1282-8238 – Dépôt légal à parution – 5 100 exemplaires • **Diffuseur:** DIP.

ÉDITORIAL

RAPHAËL MOCELLIN

Maire de Saint-Marcellin

ENSEMBLE, RELEVONS LE DÉFI DE LA SOBRIÉTÉ

Le printemps s'annonce et je me réjouis de vous retrouver lors de rendez-vous festifs comme le Carnaval le 25 mars et la Fête du Saint-Marcellin le 2 avril qui va célébrer le produit phare de notre territoire et la richesse de la gastronomie locale.

Cette année, la Journée internationale des droits des femmes prendra plus d'ampleur. L'égalité entre les femmes et les hommes représente un enjeu démocratique essentiel, tout comme la lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes. À ce titre, nous serons heureux d'inaugurer, le 8 mars, le rond-point Simone Veil, une femme qui a fait preuve de beaucoup de courage dans l'adversité.

Comme toutes les collectivités et les particuliers, la ville de Saint-Marcellin est appelée à une plus grande maîtrise des consommations et des fonctionnements des équipements communaux. Pour mener à bien ces nécessaires économies, la ville s'est dotée d'un vaste plan de sobriété énergétique qui vous est détaillé dans ce magazine.

Cette année 2023 marque aussi la poursuite de notre politique tournée vers l'avenir pour changer le visage de Saint-Marcellin ! C'est notre ambition municipale !

Vous pouvez compter sur la détermination de l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire et sur la mienne pour relever les nombreux défis qui nous attendent.

« Vous pouvez compter sur la détermination de l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire et sur la mienne pour relever les nombreux défis qui nous attendent. »

SOMMAIRE

4 | CAPTURER L'INSTANT

6 | L'ESSENTIEL DE L'ACTU

GRAND FORMAT
UN PATRIMOINE ET DES ESPACES PUBLICS AU SERVICE DES HABITANTS
8

11 | SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

12 | TRAVAUX

13 | PATRIMOINE

14 | ON A VOTÉ

15 | OPINIONS POLITIQUES

16 | ON SORT !

Capturer L'INSTANT

CLASSE DE NEIGE À SAINT-LÉGER-LES-MÉLÈZES

Le maire Raphaël Mocellin et Imen De Smedt (adjointe à la politique de l'éducation, de la jeunesse, de la famille et du numérique) se sont rendus le 24 janvier au centre de vacances Les Prés jaunes à Saint-Léger-Les-Mélèzes où séjournaient près de 110 enfants en classe de neige.

Du 19 au 27 janvier, les classes de CM1/CM2 de l'école du centre de Laurence Francoglio et Stéphane Bourrut/Lacouture, la classe de CM1/CM2 de l'école de La Plaine de Valérie Thomas, la classe de CM1/CM2 de Béatrice Bosc et de CM2 de François Cochereau ont eu un programme bien rempli : ski, sorties raquettes, visites de ferme pédagogique, d'écomusée et cours. 10 jours au grand air pour les jeunes Saint-Marcellinois !

CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION

Le 6 janvier, au Diapason, le maire Raphaël Mocellin, le conseil municipal et le conseil municipal jeunes ont adressé leurs meilleurs vœux aux Saint-Marcellinois, venus nombreux assister à la cérémonie. Après le film rétrospectif de 2022, le maire a indiqué *« Enfin ! La troisième fois était la bonne : après deux annulations, j'ai enfin le plaisir de vous souhaiter de vive voix mes vœux les meilleurs, pour vous et vos proches. Pour la première fois, j'ai l'occasion de nous rassembler. J'avoue que j'étais très impatient ! »*.

INAUGURATION DU SCANNER DE L'HÔPITAL

Le 11 janvier, les membres du GIE Scanner Sud Grésivaudan, ceux du tout nouveau Centre hospitalier intercommunal Vercors Isère (Chivi) et des 3 cabinets de radiologie libéraux de Saint-Marcellin, Romans et Bourg de Péage ont inauguré cette nouvelle activité diagnostique au bénéfice de la population du Sud Grésivaudan en présence notamment de François Blanc (radiologue), de Chafik Rebaï (chef de pôle), d'Amandine Grain (présidente de la commission médicale d'établissement du Chivi), de Jocelyne Pavon (directrice générale du Chivi), de Raphaël Mocellin (maire de Saint-Marcellin et président du conseil de surveillance de l'hôpital) et de Jean-Yves Grall (directeur de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône Alpes).

EXPOSITION : COMMENT VOYEZ-VOUS LA VILLE DE DEMAIN ?

En septembre 2022, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, 6 classes des écoles de Saint-Marcellin ont été invitées par le service culturel à suivre une animation dans les rues de la ville, encadrée par une médiatrice et une illustratrice des associations D'une histoire à l'autre et Tous azimut. Cette animation proposait de visiter la ville, de la dessiner, de se questionner sur la ville de demain. Une centaine de dessins ont été exposés du 10 janvier au 16 février dans le hall de l'hôtel de ville.

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE RAPPEL À L'ORDRE

Le maire Raphaël Mocellin et le procureur de la république Eric Vaillant ont signé le 7 février un protocole de mise en œuvre de la procédure de rappel à l'ordre en présence notamment de la 1ère adjointe Monique Vincent et de Jean-Yves Balestas, adjoint à la politique des solidarités et président du CISPD (Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance). Saint-Marcellin est la 4e commune après Meylan, Chatte et Seyssinet-Pariset à signer cette convention. Cette procédure permet au maire après avis du Procureur de la République, de convoquer une personne afin de procéder à un rappel des règles de droit, pour des faits portant atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité publiques dans la commune.

RESTAURATION SCOLAIRE

LA VILLE OBTIENT LE LABEL ECOCERT NIVEAU 2

Depuis plusieurs années, la ville est fortement engagée en faveur d'une alimentation de qualité, saine, durable avec des produits bio et locaux. Elle vient d'obtenir le label Ecocert « En Cuisine » de niveau 2 (sur 3) pour la qualité de sa restauration scolaire. Une belle reconnaissance.

PAROLE D'ÉLUE

Imen DE SMEDT

Adjointe à la politique de l'éducation, de la jeunesse, de la famille et du numérique

Ce label est la reconnaissance et le résultat d'un travail de concertation avec les acteurs éducatifs : parents d'élèves délégués, agents de restauration, animateurs et enfants. Pour la Municipalité, la qualité des repas et l'éducation à l'alimentation sont une priorité.

Info+

Malgré la hausse des matières premières, les tarifs de la restauration scolaire n'ont pas augmenté.

Le label Ecocert : un gage de qualité

Le label Ecocert « En Cuisine » est le premier cahier des charges français dédié à la restauration collective durable, + bio + locale + saine. Ce label exige un certain nombre de critères.
Chaque année, ce sont 70 000 repas qui sont servis aux enfants, des repas équilibrés dont la qualité est désormais reconnue par le label Ecocert. « *Cette démarche a débuté par un travail collectif avec la commission restauration, composée des différents acteurs éducatifs, autour de la rédaction du cahier des charges qui a défini des critères exigeants en matière de goût, de variété, de valeurs nutritionnelles, de saisonnalité et de proximité. La commune a fait le choix d'être accompagnée par Adabio (Association pour le développement de l'agriculture biologique) et par le Parc naturel régional du Vercors* », explique Imen de Smedt (adjointe à la politique de l'éducation, de la jeunesse, de la famille et du numérique).

Avec ce nouveau marché attribué à l'entreprise Terres de Cuisine (basée à Romans-sur-Isère), la ville va au-delà de la loi EGAlim et de la loi Climat et résilience avec 50 % de produits durables, dont plus de 32 % de produits issus de l'agriculture biologique. De plus, depuis 2021, les aliments sont confectionnés et servis dans des bacs « gastronomiques » en inox et le pain livré par un boulanger artisan de la commune.

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Après un travail sur la pesée des déchets dans les restaurants scolaires, la commission restauration a décidé en décembre 2022 de passer à 4 composantes (entrée, plat, viande ou poisson et dessert ou produit laitier). Ainsi, depuis janvier 2023, les enfants bénéficient toujours de menus de qualité et équilibrés, conservant la quantité et la valeur nutritionnelle tout en contribuant à la diminution du gaspillage alimentaire.

ORIENTATION

PENSEZ CAMPUS CONNECTÉ !

Les inscriptions sur Parcours sup ont débuté. Les futurs étudiants ont jusqu'au 9 mars pour formuler leurs vœux et jusqu'au 6 avril pour finaliser leur dossier. À chaque étape, le campus connecté peut vous aider !

Campus connecté
Avenue du Collège
04 76 64 25 17
Horaires : 9 h à 12 h 30
13 h 30 à 17 h

SANTÉ

CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL VERCORS ISÈRE

Le 1er janvier, le Centre hospitalier de Saint-Marcellin, la résidence d'accueil et de soins Le Perron à Saint-Sauveur et la résidence Brun Faulquier de Vinay se sont regroupés pour donner naissance au Centre hospitalier intercommunal Vercors Isère (Chivi).

Avec 20 ans de direction commune et de coopération active, avec leurs ADN hospitaliers et médico-social, le Chivi et ses 850 professionnels poursuivent leur engagement pour répondre aux besoins de la population dans le domaine de la santé, de la prévention et de l'accompagnement.

Une nouvelle identité

Un nouveau logo définit cette nouvelle identité juridique et sera progressivement apposé sur la signalétique des 4 sites géographiques (Saint-Marcellin, Chatte, Saint-Sauveur et Vinay). Après l'installation du scanner en avril 2022, son inauguration en janvier 2023 au sein du centre hospitalier de Saint-Marcellin, dans un partenariat public privé, la rénovation du bâtiment de l'Ehpad Le Varjé au Perron en 2022, la finalisation des travaux de modernisation de l'Ehpad Brun Faulquier de Vinay en cours, ce regroupement est annonciateur de nouveaux projets de modernisation importants pour l'avenir.

NUMÉRIQUE

COWORK ET FABLAB

2 espaces à découvrir au 1/3 lieu numérique

Un espace de coworking

Au sein du 1/3 lieu numérique, l'espace de coworking est dédié aux télétravailleurs, indépendants ou porteurs de projets qui souhaitent bénéficier d'un environnement convivial et d'outils mutualisés (imprimante pro, accès haut débit, coin café...).

Le fablab

Le fablab met à disposition des imprimantes 3D, une découpeuse laser et un plotter de découpe vinyle, ce qui permet à tous les utilisateurs (petits et grands) de venir prototyper, inventer, chercher, réparer en collaboration avec d'autres usagers.

1/3 lieu numérique
52 boulevard du champ de Mars : 04 76 36 09 17
tierslieunumerique@saint-marcellin.fr

ÉVÉNEMENT

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Le 8 mars, dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, la ville met en place des animations.

Demandez le programme !

› 9 h–10 h – Médiathèque intercommunale
Des courts métrages pour faire genre !
Histoire et courts métrages sur l'égalité entre les sexes et les genres. *À partir de 6 ans*
Sur inscription au 04 76 38 02 91.

› 10 h 15–11 h 30 – Campus connecté
Jeu intergénérationnel « Les femmes à l'ère numérique »

› 12 h–13 h 30 – L'Atelier de La Fabrik
Art'péro : quiz ludique pour découvrir ou redécouvrir « Les femmes dans l'art ». Lecture de textes par la médiathèque intercommunale

› 14 h–16 h – 1/3 lieu numérique
– Médiation autour de l'accès aux droits des femmes grâce aux technologies digitales
– Adolab : création de stickers « girls power »
À partir de 10 ans – Inscriptions : 04 76 36 09 17

› 16 h–17 h – 1/3 lieu numérique (Micro-Folie)
Escape game « Le tableau de la femme la plus célèbre du monde a disparu ». À partir de 10 ans sur inscription au 04 76 36 09 17

› 17 h – Avenue de Romans
Inauguration du rond-point Simone Veil

› 19 h 30 – Cinéma Les Méliès
Ciné-débat autour du film *Simone, le voyage du siècle*. ***Gratuit***

UN PATRIMOINE ET DES ESPACES PUBLICS AU SERVICE DES HABITANTS

Saint-Marcellin possède un riche patrimoine bâti et de nombreux espaces publics à entretenir. Dans un contexte marqué par l'augmentation des coûts de l'énergie, Saint-Marcellin agit pour maîtriser ses dépenses et met en place un vaste plan de sobriété

Un important patrimoine bâti

Saint-Marcellin dispose d'un riche patrimoine bâti : 51 bâtiments, dont 3 groupes scolaires, des équipements sportifs et culturels, des accueils de loisirs, le centre social La Fabrik, le 1/3 lieu numérique, le campus connecté, France services... Saint-Marcellin est la ville centre du territoire, elle joue pleinement son rôle en portant de nombreux équipements structurants et innovants bénéficiant à tous les habitants.
Un plan pluriannuel de maintenance et d'amélioration du patrimoine bâti a été mis en place qui dresse un état des lieux du patrimoine communal afin de réaliser à long terme des arbitrages, optimiser l'occupation des locaux disponibles et rationaliser ainsi les dépenses associées au patrimoine.
Afin de réduire les coûts, de nombreux travaux comme pour le campus connecté, l'accueil de loisirs Activ'jeunes, la maison Beausoleil ont été réalisés en régie par les agents communaux.

Du côté des écoles

La commune dispose de 3 groupes scolaires : la Plaine, le Stade et le Centre. Entre 2017 et 2019, d'importants travaux d'accessibilité et de mise aux normes ont été réalisés au groupe scolaire du Stade, les toitures ont été remplacées en 2021. Entre 2019 et 2021, à l'école du Centre, toutes les salles de classe, d'activités et les bureaux ont été rénovés ainsi que les sanitaires. Les huisseries et les revêtements ont été changés, l'électricité a été refaite et l'isolation thermique a été renforcée.

Des équipements sportifs et culturels

Les 35 associations sportives et les sportifs disposent de nombreux équipements : 13 équipements sportifs en accès libre (skatepark, city park, parcours santé à Joud...) et 8 équipements à accès contrôlé (gymnases La Saulaie, Carrier, Picard, Dojo, salle d'escrime...)
Le Diapason, l'espace Saint-Laurent et tout récemment le Palais de la musique constituent des équipements culturels très utilisés par le public.

Travaux réalisés en régie par les agents communaux

LES BÂTIMENTS

51
bâtiments

Des bâtiments aux usages multiples : mairie, centre technique municipal, Riondel, hôtel des administrations, manufacture des tabacs, halles (avenue du Collège), passerelle de la gare, Château, salle polyvalente, Forum, logements communaux...

› 3 groupes scolaires

› Des équipements culturels :
Le Diapason, espace Saint-Laurent, Palais de la musique

› Des équipements sportifs :
3 gymnases (Carrier, Saulaie et Picard), Dojo, salle d'escrime...

48 agents aux services techniques
dont 1 électricien, 1 plombier, 1 mécanicien, des peintres...

EN CHIFFRES

40 000 m²
de locaux à entretenir

2 656 m²
c'est la surface de l'hôtel des administrations,
le plus grand bâtiment appartenant à la ville

483 147 €
c'est le coût
des fluides pour les bâtiments (2022)

7 000 m²
d'équipements sportifs
entretenus quotidiennement par 4 agents du service propreté des équipements sportifs

7 M€
c'est le coût
d'entretien des bâtiments (2020-2026)

PAROLE D'ÉLU

André GILOZ
Conseiller délégué en charge de la vie quotidienne

Les professionnels des équipes municipales des services techniques et d'entretien réalisent un travail important pour maintenir un cadre de vie adapté, fonctionnel et agréable à destination des différents publics et usagers, dans des domaines très variés de notre collectivité.

De nombreux espaces extérieurs

Des routes bien entretenues

La ville entretient les 64 km de voiries communales, les bords de routes et le réseau d'évacuation des eaux pluviales. En cas d'épisode neigeux, la commune assure le déneigement de la voirie communale et des espaces publics et le Département les voiries départementales. Les espaces publics comme les trottoirs et les écoles sont déneigés manuellement.

La propreté, c'est l'affaire de tous

Le service de la propreté urbaine est chargé de nettoyer la ville, les espaces publics, la voirie, les trottoirs et les espaces verts. Une tâche importante pour un travail sans fin. La lutte contre les déchets, les déjections canines, les encombrants sur la voie publique est une affaire de civisme de la part de chaque citoyen.

La nature en ville

La ville conçoit, réalise et développe le patrimoine végétal de la ville et entretient également les sites sportifs extérieurs. « *Avec le changement climatique, nous privilégions désormais des plantes pérennes et moins gourmandes en eau. Les aménagements paysagers sont également pensés pour limiter le recours au désherbage* », explique Yann Aurensan (directeur des services techniques). Ainsi les ronds-points comme celui de l'Aréa, de la Liberté ou de l'Europe ont été conçus en mariant le minéral (rappelant les montagnes de Vercors) et le végétal.

Avec l'interdiction de l'usage de pesticides pour l'entretien des espaces verts publics, la ville est engagée, depuis 2018, dans un plan de gestion différenciée qui permet de réaliser un entretien adapté des espaces verts (selon leur nature, leur situation et leur usage). Depuis 2021, la ville a entrepris la végétalisation de son cimetière favorisant ainsi un cadre plus sain, propice au deuil et au recueillement.

Vers un éclairage moins énergivore

La ville a entrepris le renouvellement de son parc d'éclairage dans les bâtiments et sur l'espace public. Depuis 2019, sur l'espace public, 282 lampes ont été remplacées par des Leds.

LES ESPACES EXTÉRIEURS EN CHIFFRES

50
hectares d'espaces végétalisés
(y compris les terrains sportifs)

225 641 €
coût des fluides
pour les espaces publics (2022) : arrosage des espaces verts et des stades, électricité pour feux tricolores, éclairage public, caméras de vidéoprotection

12
terrains sportifs et de loisirs
Stade de la Saulaie, stade Sorenzo (herbe et synthétique), stade Carrier, terrain Vallon...

64 km
de voiries communales

45
véhicules
dont **8** véhicules électriques

2 100
luminaires en éclairage public
(y compris éclairage au sol) – 282 sont en Leds

SAINT-MARCELLIN ENGAGÉE DANS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

La ville de Saint-Marcellin est engagée depuis de nombreuses années dans des mesures de sobriété. Face à la crise climatique et inflationniste, la ville de Saint-Marcellin adopte de nouvelles mesures volontaristes.

Un engagement de longue date

Depuis de nombreuses années, la ville est engagée pour moins consommer et réduire ses émissions de CO_2.

› Électricité : issue à 100 % d'électricité verte soit 1 816 504 kWh pour 2022

› Création d'une chaufferie bois en 2002, une deuxième chaufferie est prévue

› Extinction de 70 % de la commune entre 23 h et 5 h

› Depuis 2015, la ville est équipée d'une flotte de véhicules électriques

Un plan de sobriété

Le nouveau plan adopté par la municipalité a été conçu autour de 4 piliers complémentaires :

Des mesures d'économie de chauffage

› La ville a baissé les températures dans les locaux communaux à 19° et à 16° dans les gymnases.

› La mise en place du chauffage a été réalisée au retour des vacances d'automne 2022.

› La climatisation sera abaissée à 28°.

Des mesures de solidarité énergétique

La ville va sensibiliser les utilisateurs des bâtiments. Une charte de sobriété avec les structures subventionnées par la ville va être signée.

Adopter de bonnes pratiques

› Signature de la charte écoWatt du fournisseur de transport d'électricité RTE. Cette charte engage à réaliser une série d'actions permettant de diminuer les consommations d'électricité et de sensibiliser à la sobriété énergétique.

› Formation des agents aux éco-gestes et à l'éco-conduite en lien avec les autres communes du territoire et Saint-Marcellin Vercors Isère communauté.

› Recrutement d'un chargé de mission sobriété énergétique, poste mutualisé avec la ville de Vinay.

› Fermeture annuelle des équipements sportifs : 2 semaines à Noël et 1 semaine à chaque période de vacances scolaires.

› En prévision : création d'un comité de suivi et d'évaluation du plan de sobriété énergétique.

› A moyen terme : réflexion sur l'utilisation des locaux (vente, mutualisation, optimisation).

Travaux de rénovation énergétique

› Poursuite du renouvellement du parc d'éclairage intérieur et extérieur par des Leds.

› Installation d'horloges dans les bâtiments les plus énergivores.

› Lancement d'une étude sur les bâtiments en vue d'installer des panneaux photovoltaïques.

› Installation d'1 récupérateur d'eau de pluie au centre technique pour limiter le recours à l'eau potable.

› Extinction des éclairages publics et des bâtiments municipaux de 22 h 30 à 5 h 30.

› Extinction des panneaux lumineux de 22 h 30 à 5 h 30.

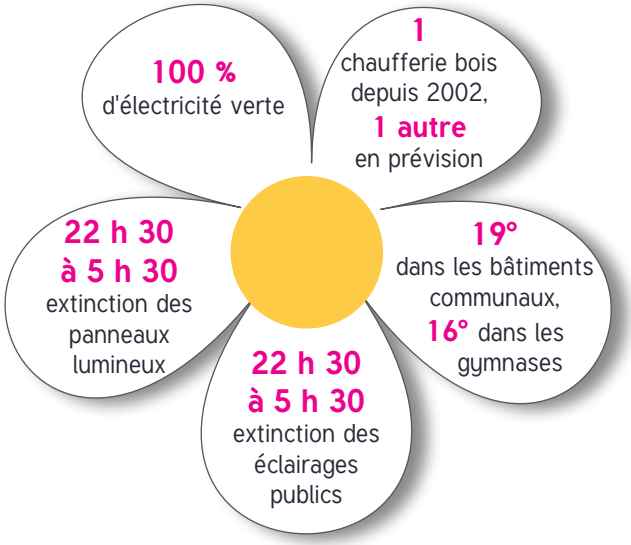

PAROLE D'ÉLU

Christian DREYER

adjoint à la politique du développement durable, de l'urbanisme, des travaux et de la gestion des risques

Nous étions déjà engagés dans une démarche de sobriété au travers de l'extinction partielle de l'éclairage public, de la gestion différenciée des espaces verts, des réductions des températures dans les locaux publics... Pour poursuivre et intensifier cet engagement, il nous faut envisager maintenant des actions plus fortes, et travailler sur un programme échelonné dans le temps qui impactera notre budget. Un travail a débuté pour rechercher les actions qui présentent les meilleurs retours sur investissement.

CADRE DE VIE

LE POINT SUR LES TRAVAUX

Le nouveau skatepark

Avenue de Provence

Les travaux de l'avenue de Provence sont en cours d'achèvement. Il reste à faire les traçages au sol dès que la météo le permettra et à poursuivre les différentes plantations. Cette voie a été entièrement réaménagée depuis le rond-point de l'Europe jusqu'à la rue d'Arsonval à l'initiative du Département de l'Isère avec un tout nouvel enrobé. La ville a quant à elle repris l'ensemble des trottoirs et des aménagements sur ce même périmètre.
La ville a répondu à la forte demande des habitants de végétaliser cette avenue, suite de la disparition de l'îlot central. La plantation d'arbres en pleine terre étant rendue impossible par la forte densité de réseaux souterrains, ce sont des bacs de grande taille qui ont été installés.
Ces bacs vont permettre la plantation et la survie à long terme d'arbustes de taille moyenne comme des Magnolias. Ils apporteront un peu d'ombre et une note colorée à cette avenue très fréquentée. Devant l'ancien Point S, les bacs ont été réduits de moitié, le temps que le bâtiment soit démoli. La largeur des trottoirs répond aux normes d'accessibilité de la voirie pour les personnes à mobilité réduite.

Fouilles archéologiques

L'Institut national de recherche archéologique préventive (Inrap) réalise des diagnostics archéologiques du 20 février au 17 mars, avenue du Collège et place d'Armes afin de préparer les travaux de réseaux et d'aménagement.

Skatepark

Les modules du skatepark (bowl, rail, plan incliné...) ont été installés. Il reste la dalle en béton à couler avant que les amateurs de skateboard, trottinette et BMX puissent profiter de ce nouvel équipement flambant neuf.

ÉVÉNEMENT

FÊTE DU SAINT-MARCELLIN

La Fête du Saint-Marcellin se déroulera le 2 avril de 9 h à 17 h au champ de Mars avec des nouveautés !

Chaque année, en avril, quand vient la Saint-Marcellin, on célèbre notre fromage à la renommée nationale et internationale. Cette année, la ville de Saint-Marcellin, le Comité du Saint-Marcellin et du Saint-Félicien et les Jeunes agriculteurs mettent en place de nombreuses animations...

Un produit emblématique

Sous Indication géographique protégée (Isère, Drôme et Savoie) depuis 2013, le Saint-Marcellin continue de séduire, parmi les produits emblématiques du Dauphiné et de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il se cuisine de mille façons : pané, dans une tarte, en soufflé, en gratin (avec les fameuses ravioles locales), crumble au Saint-Marcellin ou glace au Saint-Marcellin...

Info+ www.saint-marcellin.fr

ÉCONOMIE

DYNAMISER LA VIE COMMERCIALE

La Municipalité développe une politique volontariste en faveur du commerce de proximité en facilitant l'installation de nouvelles enseignes et met en place de nouveaux outils. Explications.

Renforcer l'attractivité du centre-ville – un des axes de l'Opération de revitalisation du territoire (ORT) –, veiller à la diversité de l'offre commerciale, suivre les mutations et attirer de nouvelles activités, voilà le rôle du manager de centre-ville, un poste mutualisé avec Saint-Marcellin Vercors Isère communauté. Pour mieux réguler les implantations, la ville a instauré un droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux. Elle peut ainsi préempter les murs des locaux commerciaux afin de garantir le maintien d'une activité commerciale. Récemment, la ville a acquis un local 1 place de l'Église, l'a rénové et l'a proposé à la location à loyer modéré. Suite à l'arrêt de l'activité du magasin Biocoop, la ville met tout en œuvre pour accueillir une nouvelle enseigne correspondant aux besoins des Saint-Marcellinois.

Des cafés commerçants

Depuis cet automne, Alain Renault (adjoint en charge du commerce) et Léo Triché (manager de centre-ville) proposent aux commerçants saint-marcellinois un temps d'échanges autour de l'actualité commerciale. *« Cela permet d'échanger des informations et améliore la fluidité des contacts »*, précise Alain Renault.

PAROLE D'ÉLU

Alain RENAULT
Adjoint en charge du commerce

Favoriser l'installation de nouveaux commerces et de nouvelles entreprises renforce la qualité de vie des habitants et renforce l'attractivité du territoire. Nous soutenons également les initiatives qui dynamisent la vie commerciale comme celles de Cœur du commerce.

PATRIMOINE

DE LA GRANDE PLACE **À LA PLACE D'ARMES**

Lieu incontournable de la vie saint-marcellinoise avec ses terrasses de café, ses marchés, son kiosque coloré et ses nombreuses animations, la place d'Armes est un lieu chargé d'histoire. (Re)découverte.

C'est Humbert II qui voulait qu'une grande place soit ouverte pour recevoir les marchands. Initialement, la place d'Armes était un carré qui s'arrêtait à l'entrée de la rue du Cardinal et au seuil de l'ancienne halle. La halle construite sur la place vers 1340 couvrait les marchés, servait au commerce de blé et était un haut lieu de rassemblement lors des fêtes, des bals et des processions. Elle fut démolie en 1900, car elle était dangereuse pour la sécurité publique. La place d'Armes a couvert la superficie des deux places actuelles de 1900 jusqu'en 1986, année où a été créée la place Jean Vinay.

Le théâtre de grands événements

En 1789, la place d'Armes fut le théâtre du rassemblement de milices et le 2 février 1790 se tint la grande fête fédérative avec 1 000 gardes nationaux. La « grande place » devenue place d'Armes sous l'Ancien Régime, est définitivement baptisée en septembre 1860. En 1893, les 2 premières rosières sont couronnées ex aequo. La ville fonde en 1876 son orphéon municipal devenu la Lyre saint-marcellinoise. Tous les jeudis de mois d'été un concert est donné sous le kiosque en bois que l'on démonte chaque hiver. Le kiosque actuel est inauguré en janvier 1911.

C'est à la fin du XIXe siècle et la seconde moitié du XXe siècle que la place d'Armes et le cœur de ville se transforment. La grande fontaine est supprimée. Les marchés de fin de semaine se développent tandis que les platanes commencent à pousser. Un collège supérieur de garçons prend la place du monastère des Ursulines. En 1906, l'ancienne chapelle, est démolie et l'avenue du Collège élargie. Cette même année, la décision est prise de construire un nouvel hôtel de ville dans les locaux actuels qui sera achevé en 1910.

Un lieu historique

C'est sur la place d'Armes qu'a lieu la rafle du 27 juillet 1944 par les milices allemandes. 36 Saint-Marcellinois sont déportés en Allemagne au camp de Wezermûnde. Le 22 août 1944, 5 avions ennemis lâchent 5 bombes, dont une sur la place d'Armes. Le 6 juillet 1971, le Savouret déborde et provoque l'inondation d'une partie de la ville : la place est recouverte d'eau.

Actuellement, des diagnostics archéologiques sont en cours qui préfigurent de futurs aménagements de la place dans le cadre de l'Opération de revitalisation du territoire. Une nouvelle page pour cette place incontournable du cœur de ville.

Article réalisé avec l'aide de Marc Ellenberger, archiviste municipal honoraire, secrétaire de l'association Groupe Rempart. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le groupe Rempart : grouperempart@yahoo.com

NOUVEAU COMMERCE

CRISPY TASTY

Depuis le 14 janvier 2023, Mohamed Feres-Zrelli, Bechir Dhaouadi et Lounis Bouamara ont ouvert un commerce de restauration rapide : burgers, tex-mex et frites.

2 boulevard du champ de Mars
Horaires : tous les jours de 11 h à 14 h
et de 18 h à 22 h – Contact : 09 82 49 60 25

JUMELAGE

30 ANS DE JUMELAGE AVEC GRAFING

Une délégation de Saint-Marcellinois se rendra du 29 avril au 1er mai à Grafing pour fêter les 30 ans d'amitié avec notre ville jumelle. Si vous souhaitez participer à ce voyage et découvrir la Bavière, vous pouvez vous inscrire par mail : mathieu.germain38@gmail.com

La ville de Saint-Marcellin a appris avec tristesse, en janvier dernier le décès d'Adalbert Mischlewski, l'un des pères fondateurs du jumelage entre Saint-Marcellin et Grafing.

ON A VOTÉ
AU CONSEIL MUNICIPAL

TRAVAUX SUR LE SECTEUR DE LA SAULAIE

C'est un secteur stratégique du Nord de la commune. La Saulaie regroupe différents équipements de première importance en matière d'éducation et de sport : le collège Le Savouret, le lycée La Saulaie, le LETP Bellevue et de nombreux équipements sportifs. Les établissements d'enseignement drainent tous les jours 1 700 élèves de l'ensemble de notre territoire. Ils génèrent un trafic routier, important aux heures de pointe du matin et du soir. 18 bus se présentent, en effet, quasi simultanément pour déposer et raccompagner les enfants. Avec une telle fréquentation, le site actuel n'apportait plus les garanties de sécurité nécessaires, ni ne répondait aux nouvelles normes en vigueur en matière d'embarquement/débarquement et d'accessibilité PMR.

Des études de circulation et d'analyse des usages ont conduit à un projet de réaménagement complet du parking avec la création de quais de bus, la réalisation d'un espace piétons-cycles, la reconfiguration et l'embellissement des entrées des établissements scolaires. Ce projet permet de répondre essentiellement à une utilisation fonctionnelle de l'espace. Un travail a été réalisé avec les services de l'État autour du permis d'aménager dont l'obtention est indispensable et synonyme d'autorisation pour mener à bien ce type de travaux. Ce travail, nous a conduits à intégrer à l'aménagement fonctionnel privilégié au départ, une touche paysagère avec une qualité accrue des espaces publics qui sont aujourd'hui devenus qualitatifs, conviviaux et porteurs de sens pour les élèves, dans cette dernière évolution du projet.

Ces améliorations qualitatives ont induit une réévaluation de l'enveloppe financière du projet. L'enveloppe globale de cette opération s'élève à 3,483 M€ TTC.

Grâce à l'implication de plusieurs de nos partenaires : la Région, le Département de l'Isère, Saint-Marcellin Vercors Isère communauté, ce projet est maintenant subventionné à plus de 70 %, ce qui est un résultat dont la municipalité se félicite. Le reste à charge pour la ville demeure toutefois élevé, près de 900 000 €.

Le démarrage des travaux, initialement prévu au mois de septembre 2022 est repoussé en fin du premier trimestre 2023. Les travaux importants ne pouvant se dérouler qu'en période de vacances scolaires, la mise en service des ouvrages est maintenue au quatrième trimestre 2023.

opi

SAINT-MARCELLIN **AVENIR**

Chères Saint-Marcellinoises, chers Saint-Marcellinois

Le nouveau visage de Saint-Marcellin se dessine de plus en plus nettement. Qu'il s'agisse de l'avenue de Provence ou demain, de la place du champ de Mars et de l'avenue de la Saulaie, les travaux d'aménagement pour rendre notre ville plus verte et plus accueillante avancent !

Malgré ces investissements, nous tenons à rappeler que nous maintenons nos exigences quant à la gestion financière de la ville. Nous aurions pu réduire l'ouverture des gymnases, du Diapason…, nous avons fait le choix de maintenir ces services, car nous les jugeons plus que jamais essentiels dans cette période difficile. Nous avons également augmenté le nombre de jours d'accueil du foyer-restaurant pour rompre l'isolement de nos aînés. Et cela, sans augmenter les impôts jusqu'à la fin du mandat !

Face à cette situation budgétaire inédite, nous veillons à l'équilibre entre un maintien des services aux habitants et les investissements nécessaires pour rendre notre ville plus agréable et attractive. Nous travaillons donc pleinement en ce sens, sans relâche, indifférents aux critiques stériles.

Pour suivre toutes ces actualités, nous vous invitons à vous connecter à notre nouveau site Internet, plus attrayant et plus ergonomique. Car oui, nous sommes convaincus que c'est par la transparence, la communication et le dialogue que nous pouvons avancer ensemble. Face aux gouailleurs et aux donneurs de leçon, nous ne naviguons pas sans cap, c'est même tout le contraire !

Les élus de la majorité

nions POLITIQUES

SAINT-MARCELLIN **POUR TOUS**

Chers concitoyens

Nous sommes contraints de remettre ce texte une semaine avant le conseil municipal qui traitera le budget 2023. Nous pressentons qu'il sera malheureusement catastrophique.
En effet nous vous avions annoncé en décembre que le cout de la réfection du parking de la Saulaie semblait hors de contrôle c'est malheureusement confirmé. Il a déjà augmenté de plus de 60 %. De 2,2 à 3.5 millions d'€, à ce niveau ce n'est plus de l'inflation mais de l'incompétence ! Toute personne sensée qu'elle soit entrepreneure ou particulière qui voit le coût de son projet augmenter dans ces proportions le remet en cause et même se remet en cause ! S'il ne le fait pas son banquier s'en charge ! En effet ce goudronnage hors de prix n'a rien d'urgent. Mais ici comme disent les jeunes c'est « open bar » puisque les citoyens paieront… et non les élus…
Ainsi la situation financière de la commune a déjà échappé au contrôle de l'équipe en place. Dans notre précédente tribune nous les comparions à des adolescents inconséquents. La réalité a dépassé nos craintes.
Visiblement les différentes crises sociales économiques et géopolitiques que nous traversons laisse cette équipe municipale totalement irresponsable.
Les bacs en béton massifs installés tout au bord de l'avenue de Provence semblent fort dangereux pour les deux roues. Nous avons obtenu que certains soient réduits pour laisser passer les poussettes et les fauteuils roulants malheureusement ils subsistent.

Jacques Lascoumes,
Lucille Vignon, Bruno Giardino,
Sylvie Chapre

SAINT-MARCELLIN **DEMAIN**

La fable électorale de Saint-Marcellin Avenir

Bientôt 3 ans que cette équipe est aux commandes avec des élus en place depuis de nombreuses années. L'ambition annoncée de la majorité : donner un nouveau visage à St-Marcellin.
Pour cela écouter, comprendre, agir, tel est leur slogan. À mi-mandat, on ne peut que constater que la ritournelle est tronquée, car ÉCOUTER mais ne rien entendre, COMPRENDRE lorsqu'il est trop tard, AGIR mais dans la précipitation.
Ainsi, le nouveau visage de notre ville se présente comme un agglomérat de béton tape-à-l'oeil : des travaux à chaque coin de rue, des réalisations inadaptées et des projets d'urbanisme qui font fondre les finances. Des chantiers aux coûts amers.
Le parking de la Saulaie en est le parfait exemple dont les surcoûts font exploser l'addition. Le tout sur fond de justifications ubuesques. Ne serions-nous plus à 1 million près ?
Hélas, on pourrait citer bien d'autres exemples…
Alors oui, à St-Marcellin, être élu majoritaire en 2023, c'est piloter à vue et jouer avec l'argent du contribuable en faisant des plans d'investissements que la majorité sait d'avance intenables.
En somme, un programme bling bling que le maire ne sera pas en mesure de réaliser de l'aveu même de son adjoint aux sports en conseil municipal : « … il nous faudrait des millions pour faire tout ce qui est prévu dans le Plan Pluriannuel d'Investissements».
Alors devrons-nous recourir une fois encore à l'emprunt ou voir nos impôts augmenter pour assouvir des egos ?

Noëlle Thaon, Jean-Luc Piquer,
Isabelle Gauvin

SAINT-MARCELLIN **VERTE ET SOLIDAIRE**

A l'approche de la mi-mandat, l'implication des élus de la majorité semble en net recul. Une conseillère, qui était très peu présente, démissionne. D'autres abandonnent leurs sièges dans les commissions et, dans les faits, les « minorités » ont failli se retrouver majoritaires lors de plusieurs commissions ou réunions du conseil !
Ce fut par exemple le cas lors de la présentation du Plan Communal de Sauvegarde. Le sujet est pourtant sérieux, car ce plan définit les conduites à adopter en cas d'événement majeur ou de crise. Nous espérons que l'équipe en place communiquera bientôt vers vous sur ce plan.

En matière de « risques », la majorité montre clairement ses priorités. Elle met plutôt en avant la signature d'une « convention de rappel à l'ordre » et projette l'installation de nombreuses caméras, pour près de 100 000 euros, rien que pour la Saulaie…

Pendant ce temps, notre président, lui, se fait « rappeler à l'ordre » sur sa réforme des retraites. Alors que la mobilisation est forte à Saint-Marcellin, elle ne nous semble pas vraiment soutenue par les élus majoritaires.

Cette mobilisation va pourtant au-delà des retraites. Elle traduit un mécontentement social, aggravé par la hausse des prix. Dans ce contexte, l'augmentation de la subvention de la ville au CCAS semble bien venue. Néanmoins, le manque d'explications sur les projets associés et le flou sur les montants annoncés nous laissent songeurs. Une fois de plus, les informations sont difficiles à obtenir !

Jonathan Soen

SAINT-MARCELLIN **ÉCOLOGIQUE ET PROGRESSISTE**

Notre équipe vous souhaite une très bonne année 2023. Nous aurions aimé débuter sur une touche optimiste tant sur le plan national que local mais les divers événements sociaux, sociétaux et naturels annoncent une année difficile pour beaucoup d'entre nous. Nous serons toujours à vos côtés contrairement à l'équipe municipale aux abonnés absents.
Nos pensées vont à ceux qui subissent la guerre en Ukraine et le terrible tremblement de terre en Turquie et en Syrie, honteusement occulté par la municipalité.
De même, les mouvements sociaux contre la réforme des retraites n'ont pas retenu leur attention, alors que St Marcellin connaît des manifestations inédites.
Certains élus ne sont sans doute pas concernés grâce au cumul de mandats qui les place au-dessus du revenu moyen.
De plus, ils n'ont pas hésité à vendre un bien légué, en bafouant la volonté de la défunte, à un promoteur pour combler les dépenses.
Ils méprisent les personnes à mobilité réduite dans l'aménagement des rues prétextant l'absence d'obligation d'équiper tous les trottoirs.
Alors qu'une gestion sobre et rigoureuse des finances locales s'impose, la majorité dépense environ 4,5M€ sans concertation. Comment ce budget sera t'il financé ? Par un emprunt ou une augmentation des impôts sous peu ?
En fin de compte, demandons-nous si la vie des habitants intéresse la majorité ou si être élu est juste un tremplin personnel ?
Sachez que nous serons là pour vous informer des gabegies, défendre notre modèle social et vos intérêts.

Christophe Ghersinu

ON SORT !

1/03
› 15 H
DANS LES BOIS
Cie Tartine Reverdy
DIAPASON

8/03
› 9 H À 19 H 30
JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES
DIFFÉRENTS LIEUX

9/03
› 18 H
RÉUNION D'INFORMATION SUR LA VALIDATION DES AQUIS DE L'EXPÉRIENCE
Sur inscription :
www.emploi-pvsg.org/evenements
MAISON DE L'ÉCONOMIE

14/03
› 18 H 30
ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ
Point d'étape et projets
SALLE DE CONFÉRENCE

› 20 H
BALI, INDONÉSIE : DANSES, MASQUES ET RÉCITS
Troupe Carmanwati du village coutumier de Sebatu
GRAND ANGLE
DÉPART DE SAINT-MARCELLIN

17/03
› 17 H À 19 H
SOUPE POPULAIRE
JARDIN DU RIONDEL

› 17 H
PRINTEMPS DES POÈTES
Poèmes, sons, chorégraphie
KIOSQUE

17/03
› 19 H
PRINTEMPS DES POÈTES
Lectures, rencontres
ESPACE CULTUREL JOSÉPHINE BAKER

18/03
› 20 H
LES APÉROS TRAGÉDIES
Cie Le Festin des Idiots
DIAPASON

25/03
› 14 H
CARNAVAL
Saint-Marcellin Land
CHAMP DE MARS

30-31/03 & 1/04
› 20 H
PIÈCE À VIVRE
Cie Sylvie Guillermin
HORS LES MURS

2/04
› 9 H À 17 H
FÊTE DU SAINT-MARCELLIN
CHAMP DE MARS

7/04
› 20 H
DERVICHE
Bab Assalam
DIAPASON

29/04
› 20 H
REVERSE I SE RÊVER
Cie Stylistik
DIAPASON

CINÉMA
Retrouvez la programmation sur ***www.saint-marcellin.fr***
20 bd Riondel
04 76 38 03 37

LES MÉLIÈS

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ

Mardi : 14 h – 18 h
Mercredi : 10 h–12 h & 14 h–18 h
Jeudi : fermé
Vendredi : 13 h–19 h
Samedi : 9 h–13 h
1 bd du champ de Mars
04 76 38 02 91

LA FABRIK des initiatives citoyennes
1/3 LIEU NUMERIQUE SAINT-MARCELLIN

Retrouvez le programme bimestriel de La Fabrik et du 1/3 lieu numérique sur le site de la ville

TOUTE L'ACTU SUR
WWW.SAINT-MARCELLIN.FR
Ville de Saint-Marcellin
#ville2saintmarcellin